

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 15 novembre 2023

Objet : Demande d'accès à l'information – Employés VBC

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 19 octobre dernier relativement au sujet mentionné en titre.

La Ville est présentement en négociation de convention collective et le document demandé risquerait de révéler une stratégie de négociation. En conséquence, nous ne pouvons malheureusement donner entièrement suite à votre requête puisque l'article 27 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* prévoit ce qui suit :

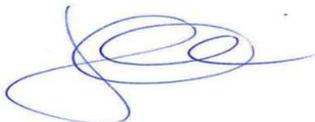
« Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement dont la divulgation aurait vraisemblablement pour effet de révéler un mandat ou une stratégie de négociation de convention collective ou de contrat, pendant huit ans à compter du début de la négociation. »

Toutefois, vous trouverez ci-joint un tableau démontrant le nombre d'employés permanents.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec la soussignée.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

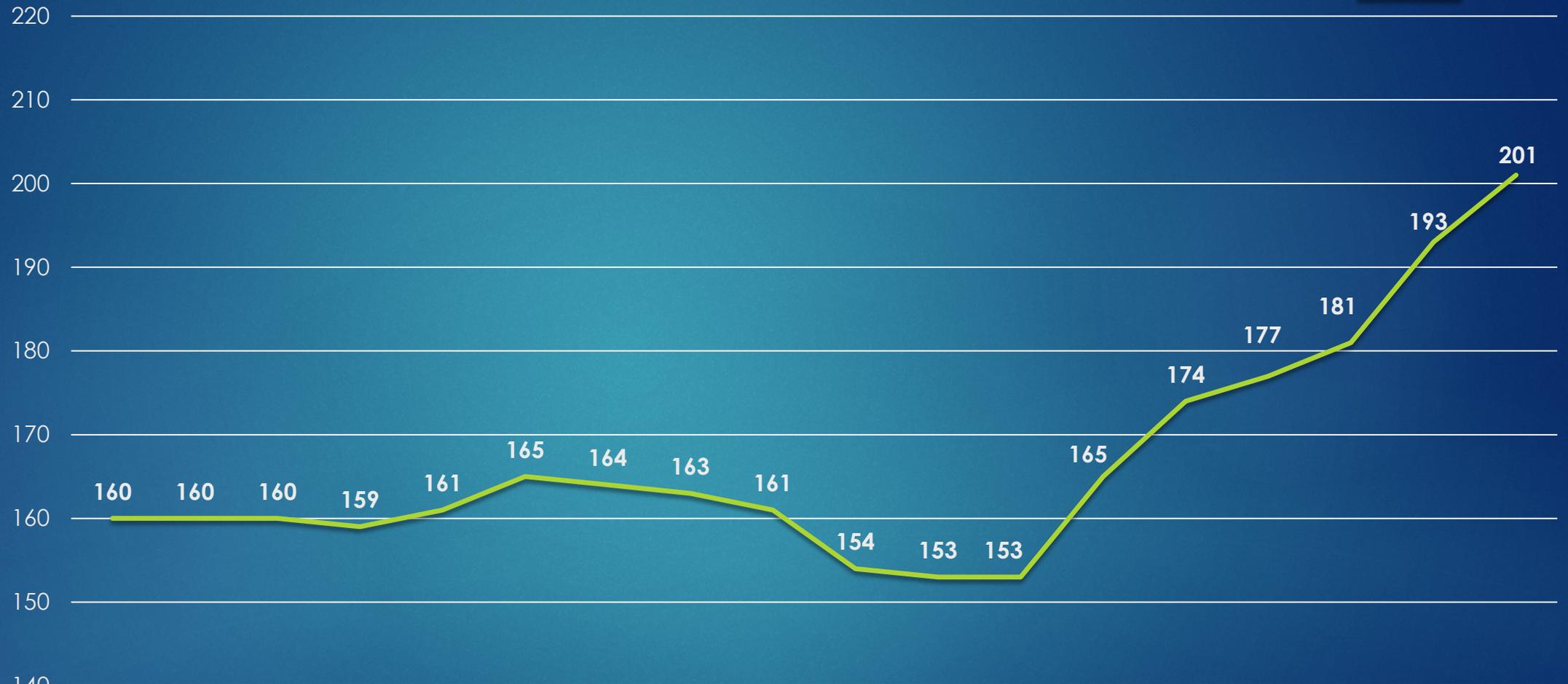


M^e Joanie Perron, greffière adjointe

JP/cb
p. j.

2, Place La Salle
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3
Téléphone : 418 296-8109
Télécopieur : 418 296-8194

NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS DURANT LES 18 DERNIÈRES ANNÉES DE 2006 À SEPTEMBRE 2023



	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
— Nombre d'employés	160	160	160	159	161	165	164	163	161	154	153	153	165	174	177	181	193	201